

CTB



RAPPORT ANNUEL 2015

**PROGRAMME D'APPUI A LA
REALISATION D'ETUDES ET
D'EXPERTISES (PAREX)**

1	APERÇU DE L'INTERVENTION	4
1.1	FICHE D'INTERVENTION	4
1.2	EXECUTION BUDGETAIRE	4
2	CONTEXTE	5
2.1	CONTEXTE GENERAL	5
2.2	CONTEXTE DE GESTION : MODALITES D'EXECUTION	5
2.3	CONTEXTE HARMO	6
3	ANALYSE DES PROGRES REALISES	7
3.1	ÉTUDES/EXPERTISES	7
3.1.1	<i>État d'avancement des études/expertises</i>	7
3.1.2	<i>Analyse des études/expertises finalisées</i>	8
	<i>Il n'y a pas eu d'étude ni expertise finalisée en 2015</i>	8
3.1.3	<i>Analyse de l'expertise</i>	8
3.2	CRITERES DE QUALITE	14
3.3	GESTION DES RISQUES	15
4	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	16
4.1	ENSEIGNEMENTS TIRES	16
5	ANNEXES	17
5.1	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	17
5.2	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI	19

ACRONYMES

ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics
ATI	Assistant technique international
BAS	Budget d'Affectation Spéciale
BISEM	Bureau chargé des infrastructures scolaires et de la maintenance
CTB	Agence belge de coopération au développement
Copil	Comité de Pilotage
M&E	Monitoring et évaluation
CNCA	Comité National de Coordination de l'Aide
FCE	Fonds Commun de l'Education
MOC	Maîtrise d'ouvrage communale
MRAC	Musée Royal d'Afrique Centrale
PAREC	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations
PAEX	Programme d'Appui en Expertises
PNRA	Programme National de Réforme de l'Administration Publique
PAREX	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertises
PTF	Partenaires Techniques et Financier
UAGP	Unité d'Appui et de Gestion du Programme

1 Aperçu de l'intervention

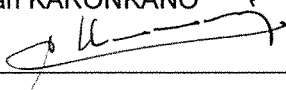
1.1 Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	PROGRAMME D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET DE CONSULTATIONS
Code de l'intervention	BDI 12 076 11
Localisation	National
Budget	4.496.426,01 €
Institution partenaire	Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale
Date de la convention spécifique	23 mai 2014
Date de fin de la convention spécifique	72 mois
Objectif	Renforcer les capacités des institutions publiques du Burundi dans les secteurs prioritaires de la coopération au développement belge

1.2 Exécution budgétaire

Budget total (€)	Dépenses année N (€)	Solde (€)	Taux de décaissement total
4.496.426,01	781.885,31	3.263.219,19	27%

La signature de la nouvelle Convention Spécifique (CS) relative au PAREX est intervenue le 8 mai 2014 avec la fusion des anciens PAREC et PAEX dont la date de clôture a été fixée au 31 juillet 2014. Le nouveau budget provient des reliquats des 2 anciennes interventions auxquels s'ajoute la dernière réalimentation de 2 millions € intervenue en 2014.

Fonctionnaire exécution nationale ¹	Fonctionnaire exécution CTB ²
N/A : intervention gérée en régie	Jean KARONKANO 

¹ Nom et signature

² Nom et signature

2 Contexte

2.1 Contexte général

Depuis le début du 2^{ème} trimestre 2015, le Burundi est plongé dans une profonde crise politique et sécuritaire. En effet, dès l'annonce de la candidature à un 3^{ème} mandat du Président de la République en avril 2015, des événements sanglants ont affecté le Burundi avant et après le processus électoral contesté par les acteurs nationaux et dont la crédibilité et la transparence n'ont pas été reconnues par la communauté internationale.

L'enlèvement du dialogue avec l'opposition et la dégradation persistante de la situation sécuritaire ont été à la base de nombreuses annonces de suspension de l'aide internationale. En outre, la cristallisation du dialogue entre le Burundi et ses différents partenaires techniques et financiers a compromis l'atteinte des résultats programmés pour 2015 pour la plupart des expertises et tout particulièrement celle en appui au Secrétariat Permanent du CNCA dont un des principaux résultats attendus était la redynamisation et l'animation du Groupe de Coordination des Partenaires.

La crise de confiance entre le Burundi et la Belgique, a fait que ce bailleur de fonds a suspendu les interventions en appui direct aux structures de niveau central des institutions. Les expertises du PAREX sont en quelque sorte concernées par cette mesure car leurs points d'entrée sont les services centraux des ministères. C'est notamment à ce titre que la requête approuvée en mars 2015 pour le financement d'une expertise pour le renforcement des capacités du département de la politique fiscale du ministère des finances n'a pas pu être mise en œuvre.

Outre le fait que la légitimité des institutions issues des élections de 2015 est questionnée par la plupart des acteurs internationaux, les différents changements à la tête d'un certain nombre de structures appuyées et la mobilité de leurs ressources humaines ont également affecté négativement l'appropriation des expertises. Il s'agit entre autres des ministères de l'éducation, de la fonction publique et du Secrétariat Permanent du CNCA.

Enfin, du fait de l'insécurité persistante, il y a eu une limitation progressive des déplacements et de la présence et des déplacements au Burundi des experts internationaux qui exécutaient des expertises perlées à partir de Mai 2015, ce qui a pratiquement bloqué la mise en œuvre de leur intervention

2.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Suite aux instructions reçues du siège de limiter au strict minimum les contacts avec les autorités du Burundi, il n'y a pas plus eu de réunions du Comité de Pilotage du PAREX depuis l'éclatement de la crise politico-sécuritaire en avril 2015. Rappelons que ledit comité est composé des représentants du ministère des relations extérieures, de l'Ambassade de Belgique et de la représentation de la CTB.

Suite à l'adoption de mesures prudentielles par la partie belge au sujet des programmes et activités de la coopération bilatérale, il a été recommandé aux experts du programme de ne pas trop s'afficher dans des cérémonies et activités publiques du gouvernement pour éviter une exploitation politique de leur présence par le partenaire. En 2015, il n'y a pas eu de décision formelle et explicite sur les expertises à suspendre ou à arrêter. Mais l'expertise perlée qui était en cours pour l'appui à la mise en œuvre du PNRA a été suspendue de facto, l'expert concerné ne pouvant pas venir au Burundi pour cause d'insécurité.

Le PAREX est géré en régie, de telle sorte qu'il n'y a pas eu d'action spécifique en direction du partenaire en ce qui concerne le changement de mode de gestion de ce programme.

2.3 Contexte HARMO

Le programme est un outil flexible très utile pour les institutions publiques burundaises, car il leur apporte des expertises parfois très pointues nécessaires à leur renforcement de capacités. Les requêtes d'appui en expertises étant une émanation des institutions appuyées, les appuis sont automatiquement alignés sur les stratégies et les besoins réels du partenaire. La capacité d'appropriation des services appuyés varie d'une institution à l'autre, en fonction de la qualité et de la stabilité des ressources humaines en place dans les structures appuyées.

Comme exemple de mise en œuvre de bonnes pratiques dans le cadre de l'harmonisation, mentionnons le financement de plusieurs expertises (résidentes ou perlées) pour appuyer la capacité d'exécution et de gestion du FCE qui est un fonds multi-bailleurs.

3 Analyse des progrès réalisés

3.1 Études/Expertises

3.1.1 État d'avancement des études/expertises

État d'avancement des études ¹	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
Appui au développement et au suivi des modalités opérationnelles de la maîtrise d'ouvrage communale au Bureau des Infrastructures Scolaires et de la Maintenance (BISEM)		x			
Numérisation de la carte géologique au 50.000ème du Burundi		x			
Accompagnement perlé et renforcement des capacités d'exécution et de gestion du FCE au Burundi		x			
Expertise internationale en appui à la mise en œuvre du PNRA		x			
Expertise internationale en coordination de l'aide et en finances publiques		x			
Expertise internationale pour l'accompagnement et le renforcement des capacités en gestion des marchés publics dans le cadre du FCE		x			
Expertise de renforcement des capacités de la Direction de la Politique Fiscale au Ministère des Finances				X	Accord de financement de l'expertise intervenu en mars 2015. Pas de démarrage de l'assistance technique suite à la crise politique et sécuritaire prévalant au Burundi depuis avril 2015.

¹ A : En avance
B : Dans les délais
C : Retardées, des mesures correctives sont requises.
D : Les études ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

3.1.2 Analyse des études/expertises finalisées

Il n'y a pas eu d'étude ni expertise finalisée en 2015.

3.1.3 Analyse de l'expertise

Pas d'étude menée en 2015.

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Accompagnement perlé et renforcement des capacités d'exécution et de gestion du FCE au Burundi I&D – Proman via un marché public sur une période de 2 ans Début de l'expertise : 1^{er} avril 2014 Fin initialement prévue : 31 mars 2016
<i>Décrivez, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	Accompagner l'exécution du BAS/FCE, et plus généralement de la stratégie sectorielle, ainsi qu'à renforcer les capacités de l'administration nationale et déconcentrée dans les domaines suivants : (I) la planification et le reporting technique et financier, (II) l'exécution financière et la gestion comptable, (III) le suivi technique et financier ainsi que le contrôle interne
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	Jusqu'à la fin du 1 ^{er} trimestre 2015, l'expertise a respecté les livrables prévus dans le chronogramme dans un contexte général conforme aux hypothèses du CSC et de l'offre. Par la suite, suite aux événements prévalant au Burundi, l'expertise n'a pas produit les livrables escomptés notamment ceux liés à la planification et à la gestion des services déconcentrés, au contrôle interne et à l'appui technique et financier.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	L'expertise apportée a permis à l'administration concernée d'avoir un début d'autonomie des 2 ministères (actuellement fusionnés en 1 seul) en charge de l'éducation dans l'élaboration d'une planification pluriannuelle et sa traduction budgétaire
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	L'intervention étant une assistance technique qui exige une présence fréquente et régulière sur terrain des experts internationaux alignés, la crise qui prévaut au Burundi depuis avril 2015 a fait que ces derniers ne pouvaient plus venir, au vu des limitations des consignes de voyages des ambassades. La crise politique et sécuritaire est de ce fait un facteur majeur d'influence négative.

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Expertise perlée en appui à la mise en œuvre du PNRA Michel VERGE, via un marché public de prestation intellectuelle Démarrage de l'expertise : juin 2014 Fin initialement prévue : avril 2016
<i>Décrivez, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	Appuyer le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale dans le pilotage de la mise en œuvre du Programme National de l'Administration Publique (PNRA), adopté par le Gouvernement du Burundi en avril 2012 et renforcer les capacités fonctionnelles et techniques du Secrétariat Exécutif de la Réforme de l'Administration Publique (SERAP) afin de lui permettre de piloter le PNRA.
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	L'expert a notamment produit une note d'orientation sur le régime de gestion des Secrétaires Permanents de tous les ministères. Le 26 mai 2015, un décret présidentiel y relatif a été signé, reprenant presque entièrement les recommandations émises par l'expert dans la note d'orientation.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	Un certain nombre de documents de concept pour la mise en œuvre du Programme National de Réforme de l'Administration Publique a été produit. Les principaux sont : <ul style="list-style-type: none"> - Note d'orientation sur la gestion et la rétribution de la performance : Observations et recommandations à la lumière d'expérimentations faites dans le cadre d'appuis techniques et financiers de la CTB. - Note technique sur le régime de gestion des Secrétaires Permanents de l'Administration Publique Burundaise - Note technique sur l'analyse du dispositif mis en place par l'Ecole Nationale d'Administration pour l'accompagnement de la mise en œuvre de la politique de gestion des performances TDRs pour le recrutement d'un cabinet pour une étude sur la classification des fonctions et des emplois
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Le ministère bénéficiaire a eu des grandes difficultés à gérer une expertise perlée et à s'en approprier car il était plutôt habitué à un expert permanent. En outre, le Secrétariat Exécutif du PNRA, qui devait être le point d'entrée de cette expertise, a pris du retard dans la mise en place de ses structures. La contrainte majeure a été le fait que l'expertise n'a pas pu se poursuivre après mai 2015, suite à la réorientation de la coopération belgo-burundaise consécutive à la crise politico-sécuritaire prévalant au Burundi depuis fin avril 2015. En outre, le changement à la tête du ministère de la fonction publique suite au remaniement du gouvernement après le processus électoral de 2015, a fait que l'appropriation des résultats atteints par l'expertise n'est plus tout-à-fait assurée.

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Numérisation de la carte géologique au 50.000ème du Burundi Musée Royal d'Afrique Centrale Expert résident : Gérard NIMPAGARITSE jusqu'au 30 avril 2015 Plusieurs expertises perlées Début de l'expertise : janvier 2014 Fin initialement prévue : mars 2015 1er avenant : prolongation jusqu' en octobre 2015 2^{ème} avenant : fin prévue 31 mars 2016
<i>Décrivez, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	L'objectif de ce projet est le renforcement structurel des capacités et expertises du service géologique du ministère de l'énergie et des mines via une digitalisation des 52 planchettes de la carte géologique au 50.000ème du Burundi.
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	L'atteinte des résultats du projet a été fortement retardée suite à une difficulté majeure rencontrée à mi-parcours. Au cours de 2015, cette difficulté a été surmontée, les livrables attendus ont été produits.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	La correction des décalages géométriques constatés sur les cartes digitalisées est presque terminée tant sur les cartes géologiques que sur les cartes géochimiques. L'encodage des bases de données est terminé.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	La crise qui a éclaté au Burundi depuis avril 2015 a été la contrainte majeure car elle a retardé la clôture du projet. En effet, suite à l'insécurité qui prévaut dans le pays, les experts du MRAC n'ont pas pu venir sur terrain pour dispenser une formation sur l'utilisation de l'outil QGIS destinée à familiariser les agents du service géologique avec l'exploitation du produit obtenu pour les applications classiques de planification et de gestion. Comme facteur d'influence positive, il faut signaler la stabilité de l'équipe du ministère de l'énergie et de mines qui est entièrement dédiée à l'exécution du projet depuis son démarrage en janvier 2014.

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Appui au développement et au suivi des modalités opérationnelles de la maîtrise d'ouvrage communale au Bureau des Infrastructures Scolaires et de la Maintenance (BISEM) Anne Coppens, Contrat initial : septembre 2013 – août 2015 Prolongation jusqu'en mars 2016
<i>Décrivez, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	L'expertise a été sollicitée pour : <ul style="list-style-type: none"> - la conception, l'adaptation et l'évaluation des conventions de transfert des ressources liant le FCE aux communes du Burundi en vue de la construction, l'équipement et l'entretien des bâtiments scolaires - le développement et la supervision de la performance du dispositif d'appui aux communes et de contrôle interne aux communes appuyées à travers la maîtrise d'ouvrage communale dans les domaines des marchés publics, gestion financière et maîtrise d'œuvre - l'organisation du suivi mensuel des réalisations des communes et des dispositifs d'appui et le développement d'outils de suivi (tableaux de bord) pour la communication de la performance aux différents acteurs y compris les PTF.
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	Malgré la faiblesse des ressources humaines en place, on constate une amélioration progressive de la matrice de planification et de suivi des passations de marchés publics. Une amélioration des performances du BISEM et des communes appuyées commence à être perceptible.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	L'expertise a apporté une contribution particulière à la conception, à la validation, au lancement et au suivi de la mise en œuvre du programme MOC. L'ATI a contribué au suivi de l'avancement technique et financier de toutes les conventions MOC en cours d'exécution en 2015
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Depuis l'éclatement de la crise politique et sécuritaire au Burundi, l'accompagnement, la supervision et la coordination des activités MOC ont connu des contraintes majeures. Les organisations sélectionnées pour l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale de même que l'équipe du BISEM ont pratiquement cessé les visites de chantiers jusqu'en septembre 2015.

Titre de l'expertise/étude – nom de l'expert	Expertise internationale en coordination de l'aide et en finances publiques Mélanie XUEREB Démarrage de l'expertise : septembre 2014 Fin prévue de l'expertise : août 2016
<i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	Concourir à doter du SP/CNCA des capacités institutionnelles nécessaires pour soutenir et entretenir le dialogue inclusif approprié pour la mise en œuvre du Plan d'Actions de la Politique Nationale de l'Aide et appuyer le renforcement des capacités nationales dans le domaine spécifique des finances publiques en vue d'une meilleure efficacité de l'aide en garantissant l'exécution du CSLP II.
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	Alors que des résultats notables étaient atteints au dernier trimestre de 2014 et pendant le 1 ^{er} trimestre 2015, l'expertise a ensuite été très hypothéquée par la crise politico-sécuritaire qui prévaut au Burundi depuis avril 2015.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	L'expertise a contribué au renforcement du système de partage de l'information et a produit plusieurs notes concernant la collecte des données en général et celle de l'aide internationale en particulier. L'expert a également appuyé la structure dans le recensement des insuffisances et dysfonctionnements de la base de données de l'aide extérieure
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Alors que le principal facteur d'influence positive était l'existence d'une équipe du SP/CNCA qui était en place depuis plusieurs années et qui était stable, cette structure a connu une mobilité importante des RH notamment le changement du Secrétaire Permanent pour des raisons politiques et la démission du principal cadre d'appui en base de données de l'aide. En outre, dès la fin du 1 ^{er} trimestre 2015, l'expertise a été très affectée par la cristallisation du dialogue entre le Burundi et ses partenaires autour des questions liées à la candidature à un 3 ^{ème} mandat du Chef de l'Etat actuel. Ce climat a débouché sur la suspension d'une grande partie de l'aide internationale, ce qui a compromis l'atteinte des résultats programmés de l'expertise sur les 3 derniers trimestres de 2015.

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Expertise internationale pour l'accompagnement et le renforcement des capacités en gestion des marchés publics dans le cadre du FCE Daniel Lallemand Démarrage de l'expertise : janvier 2015 Clôture de l'expertise : août 2016
<i>Décrivez, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	Accompagner et renforcer les capacités des CGMP (cellules de gestion des marchés publics) des ministères en charge de l'éducation et de l'Université du Burundi dans leur travail quotidien de gestion et de passation des marchés publics.
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	La capacité d'exécution du FCE a continué à s'améliorer en ce qui concerne la passation des marchés publics liés à ce fonds pour les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> - planification - élaboration des DAOs - analyse et attribution des marchés - suivi de l'exécution des contrats - gestion des contentieux
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	La qualité des dossiers de passation des marchés publics des institutions en charge de l'éducation a continué à s'améliorer.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Les principales contraintes ont été : <ul style="list-style-type: none"> - l'absence prolongée du Président de la commission des marchés publics pour cause de maladie - une mobilité des ressources humaines dédiées à l'expertise notamment la nomination comme membre de l'équipe gouvernementale du Président de la commission de passation des marchés - la fusion des 2 anciens ministères en charge de l'éducation en un seul - une période troublée dès avril 2015.

3.2 Critères de qualité

Pertinence :

L'intervention PAREX correspond aux attentes des institutions bénéficiaires. Ce sont elles qui diagnostiquent leurs besoins et les expriment à travers des Requêtes de financement. En outre dans le dialogue qui a précédé la signature de la CS du PAREX, les secteurs qui peuvent prétendre à une demande de financement ont été déterminés de commun accord entre le bailleurs et le bénéficiaire, à savoir les secteurs de concentration de la coopération bilatérale et certains domaines transversaux. Cette orientation rend l'ensemble du programme Burundi plus cohérent et est en lien avec la définition des secteurs et thématiques prioritaires. Le Comité de pilotage du programme veille à ce que les requêtes s'inscrivent dans cette optique lors de leur analyse et approbation.

Enfin, dans l'esprit de la CS du programme, il est entendu que le renforcement des institutions appuyées par les experts a comme finalité l'amélioration des services à rendre à la population.

Efficiences :

Durant l'année 2015, le PAREX n'a pas été mis en œuvre de manière optimale. Dans le contexte politique et sécuritaire du pays qui a prévalu tout au cours de 2015, les appuis institutionnels ont été remis en cause suite au déficit de confiance entre la Belgique et le Burundi. Les contacts entre les autorités politiques burundaises et les ATI ont été réduits au strict minimum. Néanmoins, les experts ont tenté tant bien que mal de poursuivre leurs appuis, souvent à distance.

Efficacité :

Il y a eu un écart significatif entre les objectifs fixés au début de l'année 2015 et les résultats atteints à la fin de la même année pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus.

Critères	Note
Pertinence	A
Efficiences	C
Efficacité	C

3.3 Gestion des risques

Difficilement applicable, le programme n'a pas de DTF ni cadre logique.

La faiblesse de capacités des institutions requérantes au niveau de l'élaboration de termes de référence de qualité liés aux requêtes introduites par le partenaire constitue une des contraintes à la mise en œuvre de l'intervention.

L'instabilité des ressources humaines des structures appuyées est également un handicap à une bonne appropriation des études et des expertises par le partenaire.

Certaines expertises sollicitées sont très pointues et la CTB ne trouve pas à chaque fois des experts répondant aux exigences du partenaire, d'où une certaine incompréhension suite à la lenteur de la procédure des recrutements qui sont parfois infructueux à la fin du processus.

Comme le PAREX finance des requêtes d'appui institutionnel pour la majorité des cas, la poursuite du programme tel qu'initialement conçu est hypothéquée par la réorientation des interventions par le bailleur de fonds. En tout état de cause, il faudrait revoir les bénéficiaires potentiels de fonds en y incluant les acteurs non étatiques et les organisations communautaires de base.

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Le positionnement des experts dans certaines institutions à fonctions régaliennes (2 ^{ème} Vice-Présidence de la République, Ministère de la Fonction Publique, Autorité de régulation des marchés publics etc...) permettait l'obtention d'informations de 1 ^{ère} main qui sont utiles pour la mise en œuvre des projets/programmes sectoriels.	La représentation de la CTB, l'ensemble des Assistants techniques internationaux
Dans le processus d'approbation des nouvelles requêtes, une attention particulière a été portée sur la justification, la finalité et l'utilisation ultérieure des études et expertises réalisées par le partenaire	Institutions requérantes Comité de pilotage
Il a été constaté un besoin de renforcement des capacités d'élaboration des termes de références pour les études et expertises sollicitées	Institutions du partenaire/CTB
Veiller à la complémentarité et à l'articulation avec les autres interventions (sectorielles, PAORC...)	UAGP Comité de pilotage Projets/programmes CTB

5.1 Rapport « Budget versus Actuels (y - m) »

Project Title : Fonds d'études et d'expertises		Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
Budget Version: D03				1.727.547,81	0,00	0,00	0,00	1.727.547,81	0%
Currency : DGD				1.727.547,81	0,00	0,00	0,00	1.727.547,81	0%
YIM :				1.727.547,81	0,00	0,00	0,00	1.727.547,81	0%
Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing									
A FONDS NON ALLOUÉS				1.727.547,81	0,00	0,00	0,00	1.727.547,81	0%
01 Fonds non alloués				1.727.547,81	0,00	0,00	0,00	1.727.547,81	0%
01 Fonds non alloués			REGIE	1.727.547,81	0,00	0,00	0,00	1.727.547,81	0%
B ETUDES/EXPERTISES				2.828.878,20	445.557,55	758.245,91	1.203.103,76	1.490.174,44	45%
01 Expertise en appui à la Cellule de réforme des Finances			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
01 Expertise			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
02 Expertises pertées Budget d'affectation spéciale (BAS)			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
01 Expertise			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
03 Expertise Programme National de Réforme de			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
01 Expertise			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
04 Expertises Appui au transfert de compétences de l'Etat			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
01 Etudes			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
05 Etudes sur les options stratégiques concernant le			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
01 Etudes			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
06 Réalisation d'un schéma directeur de l'électrification au			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
01 Etudes et consultations			REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
07 Numérisation carte géologique du Burundi			REGIE	365.858,00	90.176,71	170.327,42	260.504,13	105.353,87	71%
01 Expertise et appui logistique			REGIE	365.858,00	90.176,71	170.327,42	260.504,13	105.353,87	71%
08 Appui à l'ARMP			REGIE	75.063,72	0,00	0,00	0,00	75.063,72	0%
01 Expertise et appui logistique			REGIE	75.063,72	0,00	0,00	0,00	75.063,72	0%
09 Expertise appui à la CNCA			REGIE	401.812,07	59.354,38	132.811,37	192.165,75	209.446,32	48%
01 Expertise et appui logistique			REGIE	401.812,07	59.354,38	132.811,37	192.165,75	209.446,32	48%
REGIE			REGIE	4.498.426,01	451.321,51	781.885,31	1.233.206,82	3.263.219,19	27%
COGEST			COGEST						
TOTAL			TOTAL	4.498.426,01	451.321,51	781.885,31	1.233.206,82	3.263.219,19	27%

Budget vs Actuels (Year to Month) of B021207011 Printed on: vendredi 04 mars 2016

Page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of BDI1207611

Project Title : **Fonds d'études et d'expertises**

Budget Version: **D03**
 Currency: **DGD**
 YMM :

Year to month : **31/12/2015**

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
10 Expertise marché public FCE II			320.892,18	60.725,39	143.120,81	203.946,20	117.045,98	64%
01 Expertise et appui logistique		REGIE	320.892,18	60.725,39	143.120,81	203.946,20	117.045,98	64%
11 Renforcement capacité d'exécution et de gestion du FCE			463.949,11	134.279,00	92.667,20	236.902,91	236.902,91	49%
01 Expertise penée		REGIE	463.949,11	134.279,00	92.667,20	236.902,91	236.902,91	49%
12 Expertise Penée Ministère de la Fonction Publique			229.688,36	39.870,16	61.124,94	100.995,10	128.673,26	44%
01 Expertise penée		REGIE	229.688,36	39.870,16	61.124,94	100.995,10	128.673,26	44%
13 Renforcement capacité gestion MP FCE II			416.914,76	59.452,21	158.719,09	218.171,30	198.743,46	52%
01 Expertise et appui logistique		REGIE	416.914,76	59.452,21	158.719,09	218.171,30	198.743,46	52%
14 Expertises Appui à la Direction de la Politique Fiscale au			450.000,00	0,00	475,08	475,08	419.524,92	0%
01 Expertise et appui logistique		REGIE	450.000,00	0,00	475,08	475,08	419.524,92	0%
Z MOYENS GENERAUX			75.000,00	7.463,88	22.639,40	30.103,06	44.896,94	40%
01 UAGP			75.000,00	6.051,27	21.805,68	27.856,95	47.143,05	37%
01 UAGP		REGIE	75.000,00	6.051,27	21.805,68	27.856,95	47.143,05	37%
02 TVA à récupérer			0,00	1.412,39	833,72	2.246,11	-2.246,11	3%
01 TVA à récupérer		REGIE	0,00	1.412,39	833,72	2.246,11	-2.246,11	3%
		REGIE	4.466.426,01	451.321,51	781.865,31	1.233.206,82	3.263.219,19	27%
		COGEST						
		TOTAL	4.466.426,01	451.321,51	781.865,31	1.233.206,82	3.263.219,19	27%

Budget vs Actuals (Year to Month) of BDI1207611 Printed on vrijdag 04 maart 2016

Page: 2

5.2 Décisions prises par la SMCL et suivi

Décision	Responsable	Etat d'avancement
Développer une proposition de grille d'analyse des requêtes	Chargé de Programme	Projet de grille d'analyse élaboré
Pré-analyse des requêtes avant réunions du CoPil	Chargé de Programme	Réalisé pour une seule requête introduite en 2015
Organiser réunion CoPil une fois par semestre	Comité de Pilotage	Non réalisé suite au contexte politique et sécuritaire
Développer un guide de mise en œuvre du PAREX	UAGP	Draft existe
Elaborer un dépliant simple de présentation générale du PAREX	Chargé de Programme	Draft de dépliant élaboré